

Lettre ouverte d'une collègue aux salariés de la CEIDF

Ayant assisté à une situation qu'elle a jugé révoltante, une salariée de la Caisse d'Épargne Île-de-France a souhaité témoigner de son expérience à l'ensemble des collègues.

Nous reproduisons ici sa lettre « in extenso ». Afin de préserver sa carrière, son nom a été modifié.

« Très Chers collègues,

Juste un mot rapide pour vous dire **ma colère, mon indignation et mon écœurement** ! Vous savez combien la vie de salarié à la CEIDF est difficile, mais là, on touche le fond !

Outre le manque de personnel, les incivilités au guichet qui en résultent, les objectifs nous obligeant à vendre des produits comme de vulgaires camelots sans souci des intérêts du client, etc... se rajoute le fait que **certains syndicats refusent de défendre les salariés** !

Oui, vous avez bien lu ! Un collègue, cadre, est convoqué pour un entretien préalable à un licenciement. Il téléphone à son syndicat, qui lui répond que, vu ce qu'il a fait, il ne l'accompagnera pas... Il téléphone à un autre syndicat, qui lui indique qu'il pourra l'accompagner jusqu'à la porte du bureau où se tiendra l'entretien, mais pas plus... Désespéré, **ce collègue se retourne vers la CGT**, connu des cadres, via la direction, pour être un syndicat « qui refuse tout compromis », de qui il vaut mieux ne pas se rapprocher pour espérer une promotion, et pour lequel il ne faut surtout pas voter aux élections !

Eh, bien, c'est ce syndicat qui va accompagner le collègue car pour la CGT, chaque salarié, quoiqu'il est commis comme faute, et quel que soit son statut, a le droit, qu'il tient du Code du travail, d'être accompagné par un salarié de l'entreprise lors de l'entretien préalable. Dans la pratique, ce sont les syndicalistes qui accompagnent les salariés car ils en ont l'habitude et leurs interventions et notes peuvent aider le salarié en détresse quelle que soit sa faute, si tant est qu'il y est faute.

Je suis profondément choquée de l'attitude de ces 2 syndicats et, pour soutenir des organisations qui font vraiment leur boulot, **je voterai aux élections professionnelles pour la CGT**, qui défend tout le monde sans exclusive !

A très vite.

Louise »

SYNDICAT CGT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Christian
LEBON



Pierre
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS



cgtceidf@orange.fr
cgt.dp.ce@orange.fr



www.cgtceidf.fr



01 70 23 53 48 / 52
(ligne interne : 25348 / 52)



01 40 41 96 41



CGTCEIDF